



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
\*\*\*\*\*  
Département de la Haute - Garonne  
\*\*\*\*\*  
**MAIRIE DE LARROQUE**  
31580  
\*\*\*\*\*

**Compte-rendu du Conseil  
Municipal  
Session ordinaire du  
31 aout 2023**

**Présents** : RENON Jean-Louis, GRAMOND Robert, TOUZANNE Nadine, SAUX Jean-Michel, BLAJAN Gérard, BAUP Alexandra, DHAINAUT Nadine, RIMAILHO Jean-Claude, SOUVERVILLE Fabien.

**Absents** : DAUNES Sandrine.

**Procurations** :

**Secrétaire de séance** : DHAINAUT Nadine

**Ordre du jour** :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28/07/2023,
- Crédit AFL,
- Révision prix cantine : dispositif cantine à 1€,
- Subvention association COOL,
- Vidéosurveillance du stade et scierie,
- Garage de l'école,
- Ferronneries : grilles fenêtres mairie, portail cimetière, passage d'eau chemins communaux,
- Questions diverses.

Monsieur le Maire, Jean-Louis Renon, après lecture de l'ordre du jour : ouvre la séance du Conseil Municipal à 21h00.

Propose de nommer DHAINAUT Nadine en qualité de secrétaire de séance.

DHAINAUT Nadine après avoir procédé à l'appel, déclare le quorum atteint, la séance du Conseil Municipal peut se tenir.

**1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28/07/2023**

⇒ Accordé à l'unanimité.

**2- Crédit AFL**

Le conseil municipal décide de faire une demande pour :

- un prêt relais de 221 000€ sur une durée totale de 3 ans. Taux et annuités à confirmer.
- un prêt à long terme de 25 000€ sur 7 ans. Taux et annuités à confirmer.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**3- Révision du prix de la cantine : dispositif à 1€**

**Délibération 2023-26**

M. le Maire informe l'assemblée que l'Etat a mis en place un fond de soutien à l'instauration d'une tarification sociale des cantines dans les territoires ruraux éligibles à la fraction de la dotation de solidarité rurale. Ce fond, s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté de garantir à tous un accès à l'alimentation. La commune est éligible à cette mesure et l'accès à la cantine pour les plus démunis permettrait

de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour. Il affirme que cette aide financière de l'Etat serait versée à deux conditions :

- qu'une tarification sociale des cantines soit mise en place et comporter au moins trois tranches,
- que la tranche la plus basse ne dépasse pas 1€ le repas. Il confirme ainsi que tout repas inférieur ou égal à 1€ selon conditions de ressources sera remboursé par l'Etat 3€/jour.

Considérant l'augmentation des charges et la volonté de toujours proposer un repas de qualité, monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs des repas qui ne sont pas concernés par l'aide sociale.

De plus, monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la tarification des repas adultes qui sont actuellement facturés au même prix que les enfants.

**Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- De d'adopter le grille tarifaire ci-dessous :

Quotient familial	Tarif
0-499	0.50€
500-1000	1.00€
>1000	3.80€

- Dit que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter du 4/09/2023.
- Dit que les repas des adultes seront facturés 4.80€

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

#### **4- Subvention association COOL**

##### **Délibération 2023-27**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la création de la nouvelle association Convivialité Organisation d'Occupations Ludiques, il convient de délibérer afin de fixer le montant de la subvention à lui attribuer.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- Qu'une subvention de 500€ sera attribuée à l'association COOL.

Pour : 8

Contre : 1

Abstention : 0

#### **5- Vidéosurveillance**

Suite à diverses dégradations constatées au niveau du stade, le conseil municipal dit qu'une demande de devis doit être faite auprès de différents prestataires afin d'y installer une vidéosurveillance.

#### **6- Garage école**

Le mur du garage en bois sera remplacé par un mur en béton.

Les travaux seront réalisés par l'employé communal semaine 43 ou 44.

#### **7- Ferronneries : grilles fenêtres mairie, portail cimetière, passage d'eau chemins communaux**

- Passage d'eau : 5 grilles
- Grille fenêtres mairie
- Portail cimetière

Une demande de devis sera faite à M. Soubie de Villeneuve Lécussan.

#### **8- Questions diverses**

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 23h00.

Signatures :